



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 271 pétitionnaires.

Désignation : Parents d'élèves fréquentant l'école Saint-Donat à Montréal

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Donat a été constitué conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE toutes les représentantes et représentants des parents du conseil d'établissement se sont présentés à chacune des séances convoquées, et ce, sans exception;

ATTENDU QUE les représentantes de l'équipe-école ont boycotté trois séances consécutives du CÉ provoquant l'absence de quorum;

ATTENDU QUE malgré le fait que l'absence de quorum est de l'entière responsabilité de l'équipe-école, le Centre de service scolaire de Montréal (CSSdM) a suspendu les fonctions et pouvoirs du CÉ jusqu'à la fin de l'année scolaire;

ATTENDU QUE cette décision envoie un message fort dans toutes les régions du Québec, décourageant la participation des parents qui se font dire que les projets qu'ils suggèrent et les discussions les entourant ne sont pas souhaités au sein des CÉ;

ATTENDU QUE la nouvelle gouvernance scolaire du ministre de l'Éducation devait valoriser le rôle des parents au sein des écoles;

ATTENDU QUE le 12 avril 2021, le ministre de l'Éducation a reçu une demande pour renverser la décision du CSSDM;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre de l'Éducation du Québec d'intervenir et de renverser la décision du Centre de service scolaire de Montréal de suspendre les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement de l'école Saint-Donat jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021 et ce, de manière urgente.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Véronique Hivon, députée de Joliette

Date de signature de l'extrait